MAIRIE DE KLOUEKANME
REPUBLIQUE DU BENIN

Tel : + 229 01 55 05 67 67
BP 42 Klouékanmè
contact.klouekanme@mairie.bj
https://klouekanme.mairie.bj/
IFU : 6 2011 0003 4408

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : 13 NOV 2026

Objet :

Recrutement d'un prestataire pour le suivi et contrôle des différents travaux par accord-cadre biennal à bon de commande.

REFERENCE SIGMAP	PI_DST_126789
GESTION	2026
SOURCE DE FINANCEMENT	Fonds Propres
IMPUTATION BUDGETAIRE	211

BON A LANCER

Celluie de Contrôle des Marchés Publics CCMP COMMUNE DE KLOUEKANME

Abibatou DEBOUROU MAMADOU

Novembre 2026

COMMUNE DE KLOUEKANME
BON A LANCER
Retiré,le 11/12/2026
Nom NINI
Prénoms Serpos Mercier
Signature

BON A LANCER

MAIRIE DE KLOUEKANME
REPUBLIQUE DU BENIN

Tel : + 229 01 55 05 67 67
contact.klouekanme@mairie.bj
https://klouekanme.mairie.bj/
IFU : 6 2011 0003 4408

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Recrutement d'un prestataire pour le suivi et contrôle des différents travaux par accord-cadre biennal à bon de commande.

Objet : Suivi et contrôle des différents travaux par accord-cadre biennal à bon de commande.

Référence du marché : PI_DST_126789

Avis n° : 64/10/C-KL/SE/DST/PRMP/SPMP du 13 NOV 2026

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics **version 3** de la Commune de Klouékanmè, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin, le **30 octobre 2026.**

2. La commune de Klouékanmè a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds propres, afin de financer les projets inscrits dans son Plan Annuel Investissement (PAI) revu au titre de l'année 2026 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de « **recrutement d'un prestataire pour le suivi et contrôle des différents travaux par accord-cadre biennal à bon de commande** ».

3. Les prestations sont constituées en lot unique et portent sur le suivi et le contrôle des différents travaux de construction et/ou de réhabilitation à réaliser dans la commune de Klouékanmè. La présente procédure de passation aboutira à la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande avec un seul prestataire, pour une durée maximale de sept cent vingt (720) jours, non renouvelable. Les délais d'exécution des prestations seront précisés dans chaque bon de commande émis au cours de la période de validité de l'accord-cadre, laquelle ne saurait excéder sept cent vingt (720) jours à compter de sa date d'entrée en vigueur.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Examiner et approuver les plans d'exécution et des notes de calcul fournis par les entreprises de BTP ;
- Vérifier l'implantation de l'ouvrage sur le terrain ;
- Approuver l'installation de chantier, le calendrier détaillé et assurer le suivi des plannings pour éviter les retards ;
- Vérifier la conformité des ferraillages, du dosage du béton, de la maçonnerie et des corps d'état secondaires (électricité, plomberie, étanchéité) ;
- Organiser la médiation de premier niveau entre l'Entreprise de construction, la Mairie et les populations riveraines ;
- Veiller à ce que l'exécution des travaux ne porte pas préjudice aux tiers ;
- Organisation et animation des réunions de chantier hebdomadaires, rédaction des procès-verbaux (PV) ;
- Proposer de solutions techniques en cas de difficultés rencontrées sur le terrain ;
- Établir la liste des réserves éventuelles et le suivi de leur levée ;
- Remise du rapport final de fin de mission et des plans de récolement ;
- Contrôler la qualité des matériaux et la mise en œuvre des travaux ;

- ❖ Assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
- ❖ Vérifier les attachements avant l'établissement des décomptes financiers et certifier les décomptes ;
- ❖ Faire le suivi de la mise en œuvre de l'exécution conformément aux normes techniques en vigueur et selon les règles de l'art. En outre, il se conformera aux instructions qui lui seront données par l'autorité contractante ou son représentant ;
- ❖ Réceptionner les différents corps d'états avant leurs mises en œuvre par les fiches de réception ou procès-verbaux ;
- ❖ Organiser les opérations de réception technique, provisoire et définitive, en collaboration avec le maître d'ouvrage ;
- ❖ Élaborer et transmettre à la Direction des Services techniques et à la Personne responsable des marchés publics (PRMP), pour chaque bon de commande émis, des rapports mensuels de suivi et de contrôle ainsi qu'un rapport final à l'achèvement des travaux, présentant notamment l'état d'avancement physique et financier, les difficultés rencontrées, les éventuelles non-conformités constatées et les recommandations formulées.

4. Le délai de réalisation de la mission est de **mille cent quatre-vingt-huit (1 188) hommes-jours étalés sur sept cent vingt (720) jours**.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : de **S**élection **F**ondée sur la **Q**ualité et sur le Coût (**SFQC**) aux fins de négociations.

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

BON A LANCER

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	**10**	✓ *Mention de l'activité de suivi-contrôle des travaux ou d'autres études de travaux dans le registre du commerce ou les statuts du candidat :* ***10 points.*** ✓ *Non inscription de la mention de l'activité de suivi-contrôle des travaux ou d'autres études de travaux dans le registre du commerce ou les statuts du candidat :* ***00 point.***	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025).	**25**	• **Pour les anciens cabinets/firmes** ✓ *Deux (02) expériences générales en matière d'étude, suivi-contrôle et conception =* ***25 points, à raison de 12,5 points par expérience justifiée.*** • **Pour les cabinets ou firmes récents (moins de trois (03) années d'existence) :** ✓ *Disposer d'un personnel d'encadrement comprenant au moins un Chef de mission titulaire d'un diplôme ingénieur (BAC+5) en génie civil ou en conception :* ***10 points*** ✓ *Justifier d'une ancienneté d'au moins cinq (05) années dans le domaine d'étude, de suivi-contrôle ou de conception à compter de l'année d'obtention du diplôme =* ***05 points, à raison de 01 point par année.*** ✓ *Justifier de deux (02) expériences générales en étude, en suivi-contrôle ou en conception =* ***10 points, à raison de 05 points par expérience justifiée.***	• **Pour les anciens cabinets/firmes** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement
3. Nombre d'expériences	**50**	• **Pour les anciens cabinets ou firmes,**	• **Pour les anciens**

BON A LANCER

spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025).		✓ *Deux (02) expériences de suivi-contrôle relatives aux travaux de construction des bâtiments = **50 points à raison de 25 points par expérience prouvée.*** • **<u>Pour les cabinets/firmes naissants ou n'ayant pas 03 années d'existence</u>**, ✓ *Disposer d'un personnel d'encadrement comprenant au moins un chef de mission titulaire d'un diplôme ingénieur (BAC+5) en génie civil ou en conception **(20 points) ;*** ✓ *Justifier de cinq (05) années d'ancienneté dans le domaine de suivi-contrôle des travaux de construction des bâtiments à compter de l'année d'obtention du diplôme =**15 points à raison de 03 points par année d'ancienneté ;*** ✓ *Justifier de deux (02) expériences de suivi-contrôle relatives aux travaux de construction de bâtiments =**15 Points à raison de 7,5 points par expérience prouvée).***	**cabinets/firmes** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	**05**	✓ *Note de présentation du cabinet/firme, ses actions en matière d'étude, de suivi-contrôle de travaux ou de conception = **2,5 points** ;* ✓ *Preuve de siège + plan d'indication clair = **1 point** ;* ✓ *Présentation professionnelle de l'organigramme du cabinet/firme=**1,5 point** ;*	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	**10**	✓ *Présence de la liste du personnel professionnel = **1,5 points** ;* ✓ ***Un Chef de mission**, titulaire d'un diplôme ingénieur (BAC+5) en génie civil ou en conception avec cinq (05) années d'expériences générale à compter de l'année d'obtention du diplôme = **3 points.*** ✓ ***Quatre Coordonnateurs du suivi des gros œuvres et des corps d'état secondaires,** titulaires d'un diplôme de licence Professionnelle (BAC+3) en génie civil avec cinq (05) années d'expériences générale chacun à compter de l'année d'obtention du diplôme = **4 points***	Liste du personnel et copie simple des diplômes

BON A LANCER

		✓ ***Assistant du chef de mission***, *titulaire d'un diplôme académique de niveau BAC+3 années d'études dans une quelconque spécialité : génie électrique ou Électrotechnique et Énergie ou Automatique et Informatique Industrielle ou Électronique et Systèmes Embarqués ou Génie Électrique et Énergétique (GEE) avec cinq (05) années d'expériences générale à compter de l'année d'obtention du diplôme = **1,5 points**.*	
TOTAL	**100**		

La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante-dix (70) points.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.
NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents/moyens de preuve fournis par les cabinets/firmes. En tout état de cause, et conformément à l'article 22 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

BON A LANCER

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la commune de Klouékanmè ; et prendre connaissance des documents de présélection au Secrétariat Permanent des Marchés Publics, sis dans l'enceinte de la Mairie de Klouékanmè ; tél : (+229) 01 94 08 62 47 / 01 97 34 36 22, email : prmp.klouekanme@mairie.bj ; tous les jours ouvrables de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et 14 h 00 minute à 17 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1).

Les manifestations d'intérêt doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 13 NOV 2026. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics, sis dans l'enceinte de la Mairie de Klouékanmè ; tél : (+229) 01 94 08 62 47 / 01 97 34 36 22, email : prmp.klouekanme@mairie.bj; tous les jours ouvrables de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1). Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par boite postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : secrétariat permanent des marchés publics, sis dans l'enceinte de la Mairie de Klouékanmè ; tél : (+229) 01 94 08 62 47 / 01 97 34 36 22, email : prmp.klouekanme@mairie.bj au plus tard le 23 NOV 2026 à 10 heures 00 minute, heure locale (GMT+1). Les offres doivent être déposées sous plis fermé et elles porteront expressément la mention :

- **Enveloppe extérieure unique portera les mentions suivantes :**
  - Commune de Klouékanmè.
  - Référence SIGMAP : PI_DST_126789
  - L'AMI n° 64/10/C-KL/SE/DST/PRMP/SPMP du 13 NOV 2026 relatif au « Recrutement d'un prestataire pour le suivi et contrôle des différents travaux par accord-cadre biennal à bon de commande ».
  - **« Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ».**
- **Enveloppe intérieure unique portera les mentions suivantes :**
  - Commune de Klouékanmè.
  - Référence SIGMAP : PI_DST_126789
  - AMI n° 64/10/C-KL/SE/DST/PRMP/SPMP du 13 NOV 2026 relatif au « Recrutement d'un prestataire pour le suivi et contrôle des différents travaux par accord-cadre biennal à bon de commande ».
  - Nom du soumissionnaire : (A renseigner par le candidat) ;

BON A LANCER

❖ Adresse complète du soumissionnaire : (A renseigner par le candidat).

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la mairie de Klouékanmè, sise dans l'enceinte de ladite mairie le 23 NOV 2026 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT+1).

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de trois (03) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante /structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de trois (03) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Fait à Klouékanmè, le 13 NOV 2026

Personne Responsable des Marchés Publics
PRMP
COMMUNE DE KLOUEKANME

Moukaïla GBANGOU SOUMANOU
Personne Responsable des Marchés Publics

BON A LANCER

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]
[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A
Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Klouékanmè,

Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Klouékanmè ;

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4 les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*][1] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.[2]. ;

Veuillez agréer, Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Klouékanmè, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité de l'organisation).

NB : *Pour un groupement, tous les partenaires doivent signer ou seulement le chef de file, auquel cas, le pouvoir habilitant le signataire à signer au nom de tous les partenaires doit être joint.*

---

1 Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

[2] Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation

BON A LANCER